



## L'INTERNAT DU COLLEGE HENRI LEFEUVRE D'ARNAGE

L'internat du collège d'Arnage permet d'accueillir des élèves sarthois de niveau collège dans un objectif de réussite scolaire et éducative pour tous.

L'internat est à la fois un lieu d'études, d'éducation et de socialisation. Il offre un environnement adapté au service des apprentissages des internes et de leur bien-être.

Il permet aux élèves de développer et/ou sécuriser leur parcours scolaire.

Internat mixte, il accueille 20 internes dans des bâtiments neufs.

### *Les modalités d'admission :*

- Entretien téléphonique avec la principale du collège Henri Lefevre d'Arnage.
- Dépôt de la candidature par la famille à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) au plus tard le 12 mai 2021 (privilégier l'envoi du dossier par messagerie électronique : [ce.divel72@ac-nantes.fr](mailto:ce.divel72@ac-nantes.fr)).
- Commission d'admission présidée par l'IA-DASEN : mi-mai 2021.
- Inscription au collège après notification de l'affectation par l'IA-DASEN.

## *Les mercredis après-midi*

Ils sont l'occasion de découvrir et de pratiquer ensemble des nouvelles activités :

- Ateliers découvertes, culturels, sportifs et artistiques,
- Ateliers en lien avec la Maison des Habitants,
- Association Sportive,
- Clubs sportifs de la Ville d'Arnage,
- Activités selon les choix et envies des élèves.

Un journal sera créé par les internes pour l'ensemble des élèves et en relation avec le journal du collège.

*Pour nous joindre :*

Collège HENRI LEFEUVRE

Rue des Collèges

72230 ARNAGE

Tél : 02-43-21-11-71

Mail : [ce.0720903r@ac-nantes.fr](mailto:ce.0720903r@ac-nantes.fr)



# L'INTERNAT DE LA REUSSITE POUR TOUS

## *Profil des élèves candidats à l'internat :*

- ✓ Motivés par leur réussite,
- ✓ Soucieux de développer leurs potentialités grâce à des conditions de travail optimales, dans un cadre collectif,
- ✓ Dans le cadre d'un choix familial concerté pour vivre autrement leur scolarité,
- ✓ Ne disposant pas dans leur environnement quotidien d'un contexte favorable pour étudier,
- ✓ Sélectionnés pour intégrer une section sportive scolaire au collège d'Arnage,
- ✓ Ne relevant pas de l'enseignement adapté ou spécialisé.

## *S'inscrit dans le projet d'établissement à savoir :*

- ✓ Ouverture culturelle : développer les échanges avec les partenaires locaux (Maison des habitants, Médiathèque, Ville du Mans et clubs sportifs...)
- ✓ Education à la santé et à la citoyenneté : promouvoir la santé des élèves (pratique d'activités physiques et sportives) et développer le sentiment d'appartenance des élèves à leur lieu de vie par l'apprentissage de la responsabilité et de l'autonomie.
- ✓ Participer à la réussite de tous les élèves : réduire les difficultés importantes (répondre aux besoins particuliers) avec des relations accentuées entre les professeurs principaux et les assistants d'éducation, les familles et la conseillère principale d'éducation.

## *Que propose l'internat ?*

- Un cadre de vie équilibré dans une structure à taille humaine,
- Un hébergement qui évite le transport et la fatigue,
- Une chambre spacieuse pour 2,
- Un épanouissement au contact des autres internes,
- Une écoute pour régler tous les petits soucis et tracas quotidiens,
- Des conditions de travail optimales (accompagnement personnalisé, accès au numérique, à une médiathèque, à des salles de travail),
- Un suivi personnalisé avec un bilan trimestriel,
- Une ouverture à des activités culturelles, artistiques et sportives.

## *Accueil des internes*

L'élève est accueilli du lundi 8h15 au vendredi 17h00.

Il dispose d'une bagagerie afin d'entreposer ses sacs les lundi et vendredi matins.

### *Une journée type pour un élève interne*

<b>7H00</b>	Réveil
<b>7h30</b>	Départ des chambres pour le petit déjeuner
<b>7h35</b>	Petit-déjeuner
<b>8h05</b>	Retour à l'internat (Petite toilette + prise des sacs)
<b>8h15-17h00</b>	Journée au collège
<b>17h00-17h25</b>	Goûter + détente
<b>17h30-18h30</b>	Étude du soir
<b>18h30-18h45</b>	Détente
<b>18h45-19h25</b>	Dîner (au lycée Claude Chappe - Arnage)
<b>19h30</b>	Retour en chambre
<b>19h30-20h00</b>	Toilette
<b>20h00-21h00</b>	Travail en autonomie, détente dans la salle d'activités. Possibilité d'une soirée télé et/ou autre activité dans la semaine
<b>21h15</b>	Coucher, extinction des lumières et silence dans les Chambres